

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N° DN633

présenté par

Mme Thillaye, M. Blanchet, M. Bru, M. Cubertafon, M. Lainé, Mme Lingemann et Mme Poueyto

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

À la deuxième phrase de l'alinéa 57, substituer aux mots :

« via sa BITD »

les mots :

« en plaçant sa BITD comme clef de voûte d'une BITDE ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser le rôle central de la France dans le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Union européenne. La France est déjà au cœur de ce processus en ayant intégré des projets européens tels que le SCAF ou le char MGCS avec parfois des filiales au sein de pays membres de l'Union européenne, nous devons y inclure la BITDE afin d'avoir une vision plus large de l'autonomie stratégique.